

Bulletin Municipal

Octobre 2020

S O M M A I R E

Le Conseil Municipal.....	p 2
RESULTAT DES COMPTES 2019.....	p 3
BUDGET 2020 PREVISIONNEL	p 3
BUDGET DU C.C.A.S. 2020.....	p 4
BUDGET DU SERVICE TRANSPORT 2020.....	p 4
Impôts locaux.....	p 4
Subventions aux Associations.....	p 4
Vie Scolaire.....	p 5
Coupon Loisirs	p 5
Les accueils de loisirs.....	p 5
Travaux bâtiments communaux.....	p 6
Accessibilité.....	p 6
Dispositif Participation Citoyenne.....	p 6
Travaux de voirie.....	p 6
Travaux de voirie Route des 4 Vents	p 7
Installation Antenne Relais 4G.....	p 7
Un nouveau directeur à la Résidence La Pierre Meulière	p 7
Un nouveau directeur au Collège Camille Guérin.....	p 7
Départ du Père HERMANN.....	p 7
Médiathèque Saint-Exupéry	p 7
Banque alimentaire	p 7
Fleurissement des pieds de mur.....	p 7
Commémoration du 8 mai.....	p 8
Inscription sur les listes électorales	p 8
Recensement de la population.....	p 8
Ateliers équilibres pour Seniors	p 9
Dispositif Aide à la mobilité	p 9
Inauguration Sentier découverte de la Réserve du Pinail	p 9
AG UNAF 86	p 10
Du côté de nos commerçants de Vouneuil-sur-Vienne.....	p 10
Eaux de Vienne SIVEER.....	p 11
La Brigade Mobile de Gendarmerie Départementale à Vouneuil.....	p 11
Voisinage : Rappel des règles de bonne conduite.....	p 11
Incivilités répétées.....	p 12
Distribution du colis de Noël.....	p 12
Concert à l'EPHAD de la PIERRE MEULIERE.....	p 12
Rénovons ensemble votre habitat	p 12
Permanence de l'Architecte des Bâtiments de France.....	p 12
Octobre rose Perruquier.....	p 12
CHARLOTT' s'engage pour Octobre Rose.....	p 13
Concours du plus beau sapin de Noël.....	p 13
Décoration de Noël dans notre commune Avis aux bénévoles !	p 13
Rappel : Contenu des sacs jaunes	p 13
Tour POITOU-CHARENTES	p 14
Soirée festive le 5 septembre	p 14
Calendrier des manifestations	p 14
La Tribune	p 15
La vie associative	p 16



Edito

L'équipe municipale et moi-même tenons à vous remercier, vous, nos électeurs, d'avoir accordé si largement à notre liste « J'aime Vouneuil sur Vienne » votre confiance ce 15 mars 2020.

Nous vous en sommes désormais redatables, et mettrons en œuvre toute notre énergie et nos moyens pour en être à la hauteur pendant les six années à venir. Votre équipe municipale, dont la prise de fonction a eu lieu officiellement fin mai dernier, est composée de 19 personnes : 17 membres de notre liste et 2 issues de la liste d'opposition. Ce sont 19 Vouneuillois qui tous, sont animés par la volonté de vous aider, collectivement. Nous aurons à cœur de travailler tous ensemble dans un esprit d'ouverture et de respect démocratique.

J'étais loin de penser en me lançant dans cette nouvelle campagne municipale que j'allais être confronté, dès le lendemain, à une crise sanitaire et économique d'une telle ampleur.

Heureusement, j'ai fait le choix de m'entourer d'une équipe constituée d'anciens et de nouveaux élus qui apportent une expérience, une maîtrise, une disponibilité et un professionnalisme, indispensables à la bonne gestion de la commune.

Le confinement a été une épreuve pour tous, même si l'environnement de notre commune nous a permis de nous sentir privilégiés pendant cette période.

Cet édito est pour moi l'occasion de saluer les hommes et les femmes grâce auxquels nous avons été et serons encore à même de vivre le mieux possible ces épreuves inédites.

Je commencerai bien sûr par les personnels de santé, médecins, infirmières et infirmiers, pharmaciens, aides-soignants, etc... Il faut également saluer le travail de ceux qui nous ont permis d'accéder aux produits de première nécessité, les commerçants et leurs salariés.

Egalement, l'ensemble des employés de la mairie, qui ont assuré une gestion de crise marquée par des directives nationales en constante évolution. Les belles capacités d'adaptation de chacun ont permis des actions efficaces et appropriées.

Cette épidémie aura bien évidemment des conséquences économiques. Elle aura un impact sur notre qualité de vie au quotidien et demandera au sein de nos entreprises, associations, manifestations, une organisation et une rigueur appropriées en fonction de son évolution.

Je suis avec mon équipe pleinement investi et nous faisons le maximum pour garantir la sécurité et le bien-être de tous, tout en ne cédant pas à la morosité ambiante.

La situation compliquée ne doit pas nous faire oublier nos engagements de campagne. Ils seront tenus, mais leur mise en œuvre est simplement décalée dans le temps.

Soyons solidaires, respectons les gestes barrières et protégeons-nous collectivement.

Bien à vous.
Johnny BOISSON
Maire de Vouneuil sur Vienne

www.vouneuil-sur-vienne.fr

[https://www.facebook.com/
continuonspourvouneuil/](https://www.facebook.com/continuonspourvouneuil/)

Vie de la commune

Le Conseil Municipal

Les élus de la majorité



■ Johnny BOISSON

Maire

Agriculteur



■ Régine COYREAU des LOGES

Conseillère municipale

Comptable retraitée



■ Marylène PONTHIER

1^{ère} adjointe

Secrétaire administrative retraitée

Délégation : Animation Communication



■ Bruno DANTIN

Conseiller municipal

Retraité de la gendarmerie



■ Laurent MASSONNET

2^{ème} adjoint

Pilote d'installation

Délégation : Voirie, Eclairage public, Aménagement de l'espace



■ Christian DESHOUliERE

Conseiller municipal

Artisan maçon retraité



■ Christelle ROUX-DUFAUX

3^{ème} adjointe

Coordinatrice en EHPAD

Délégation : Education, Appel d'offres



■ Jean-Marc FRADET

Conseiller municipal

Technicien d'atelier retraité



■ Frédéric DROULIN

4^{ème} adjoint

Artisan paysagiste

Délégation : Environnement, Bâtiments, Coordination service technique



■ Emmanuel MICHAUD

Conseiller municipal

Technicien dans le domaine industriel



■ Delphine JUMEAU

5^{ème} adjointe

Assistante administrative

Délégation : Commerce et artisanat, Culture et sport



■ Annie POUPAULT-VAILLER

Conseillère municipale

Agent Service d'Hygiène EHPAD (ASH)



■ Annie POUPAULT-REAUTL

Conseillère déléguée social et Vice-Présidente du CCAS

Retraitee de la Poste



■ Nathalie POUPAULT

Conseillère municipale

Chargée de clientèle



■ Michel BERGER

Conseiller municipal

Artisan Boucher retraité



■ Isabelle ALBERT

Conseillère municipale

Chargée d'Évaluation et Développement



■ Elise BEUCLER

Conseillère municipale

Accompagnant d'Elèves en Situation d'Handicaps (AESH)



■ Céline GANDON

Conseillère municipale

Professeur d'EPS

Permanences

Le Maire tient des permanences en Mairie, le lundi après-midi.

Prendre rendez-vous au secrétariat au 05 49 85 11 48.

Les élues de « Vouneuil Viva-cité »

RESULTAT DES COMPTES 2019

Vote du Compte Administratif 2019

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 27 février 2020, a approuvé le compte administratif 2019.
 La section de fonctionnement de l'exercice s'est élevée en recettes à 1 700 355,96 € et en dépenses à 1 276 016,55 € soit un excédent de fonctionnement de 424 339,41 €.
 La section d'investissement présente un total de recettes de 530 055,01 € celui des dépenses s'élève à 602 666,35 € soit un résultat de l'exercice de -72 611,34 €.

INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	Résultat de clôture d'investissement
Dépenses		
• Prévu 742 954,87		
• Réalisé 602 666,35	1 471 259,00	Excédent 2018 : + 125 318,34
• Restes à réaliser 103 861,18	1 276 016,55	Résultat de l'exercice 2019 : - 72 611,34
Recettes		Résultat de clôture 2019 : + 52 707,00
• Prévu 742 954,87*	1 471 259,00	
• Réalisé 530 055,01	1 700 355,96	
Résultat de l'exercice : - 72 611,34	Résultat de l'exercice : + 424 339,41	

* (dont 125 318,34 d'excédent de 2018 et 106 089,68 de virement de la section de fonctionnement)

BUDGET 2020 PREVISIONNEL

Vote du Budget Communal 2020. Il a été voté par le Conseil Municipal du 27 février 2020.

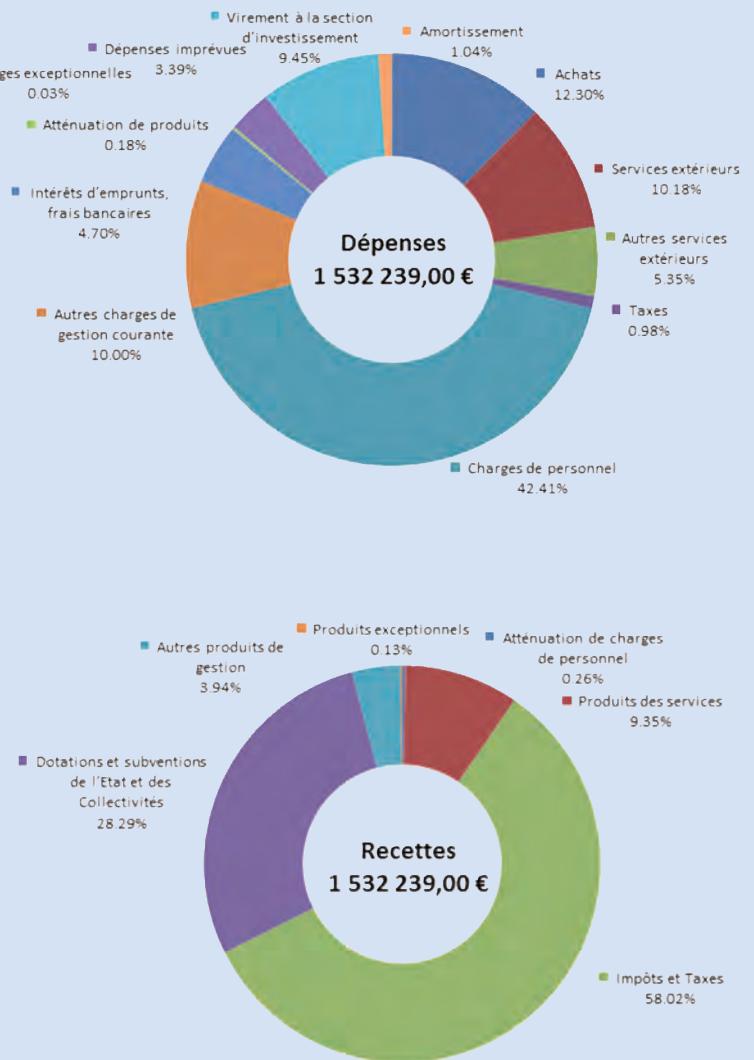
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020

DEPENSES

* Achats (Eau, énergie, fournitures...)	188 470,00
* Services extérieurs (Locations, entretien bâtiments et réseaux, maintenance, assurances...)	155 942,00
* Autres services extérieurs (Cérémonies, imprimés, honoraires, affranchissements, téléphone...)	81 935,00
* Taxes	15 000,00
* Charges de personnel	649 850,00
* Autres charges de gestion courante (Service incendie, Syndicats intercommunaux, subventions CCAS et Associations ...)	153 162,90
* Intérêts d'emprunts, frais bancaires	72 000,00
* Charges exceptionnelles	500,00
* Atténuation de produits	2 700,00
* Dépenses imprévues	52 000,00
* Virement à la section d'investissement	144 770,51
* Amortissement	15 908,59
TOTAL DEPENSES	1 532 239,00 €

RECETTES

* Atténuation de charges de personnel	4 000,00
* Produits des services (cantine-garderie-transport scolaire...)	143 250,00
* Impôts et taxes (dont 700 000 € de taxe d'habitation et taxe foncière)	889 069,00
* Dotations et subventions de l'Etat et des Collectivités	433 500,00
* Autres produits de gestion (loyers...)	60 420,00
* Produits exceptionnels	2 000,00
TOTAL RECETTES	1 532 239,00 €



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2020

DEPENSES

* Remboursement du capital des emprunts	136 210,00
* Logiciel	500,00
* Sécurité et incendie	7 000,00
* Dépenses imprévues	44 000,00
* Attribution de compensation pour le gymnase (compétence agglo)	6 134,00
* Remboursement FCTVA matériel de désherbage commun	3 545,56

Poursuite des programmes en cours, crédits supplémentaires et réajustements :

- Voirie (Route de St Cyr, Rue Georges Brassens...)	280 000,00
- Révision PLU	2 000,00
- Eclairage public (Place du 19 mars et Place de la Libération...)	7 000,00
- Travaux bâtiments (toiture Espace Couleurs, démolition dojo, accessibilité bâtiments...)	50 000,00
- Panneaux de signalisation	4 380,67
- Columbarium	10 000,00
- Achat parcelles	2 000,00
- Réaménagement Atelier Relais (aménagement en 2 logements)	102 051,18
- Agencements de terrains (aménagement bords de Vienne...)	1 262,00
- Frais d'étude nouvelle école élémentaire	29 048,00
- Mobilier et Matériel divers (remplacement du matériel Informatique mairie, mobilier...)	47 500,00

TOTAL DEPENSES 732 631,41 €

RECETTES

* Fond de compensation TVA et Taxe d'aménagement	64 000,00
* Excédent de fonctionnement capitalisé	424 339,41
* Excédent d'investissement reporté	52 707,00
* Amortissement	15 908,59
* Virement de la section de fonctionnement	144 770,51
* Subventions affectées aux divers programmes (Etat, Collectivités...)	30 905,90

TOTAL RECETTES 732 631,41 €

Subventions aux Associations

Sport en Val de Vienne (Volley)	500 €	Club de l'Amitié	600 €
La Cie des Chaises Pliées	400 €	ASV Foot	1 600 €
Les médaillés militaires	150 €	Les Amis de Kindi	450 €
Amicale des sapeurs-pompiers	100 €	APE	500 €
Foyer d'Education et de Loisirs	2 800 €	Prévention Routière	200 €
Les Copains de Pied Sec	400 €	ADMR	700 €
Cie des Archers du Val de Vienne	400 €	GEREPI	600 €
Festi Val de Vienne	400 €	Fondation Patrimoine	100 €
Cordon Musical Truk et Trak	200 €	Comité d'animation	500 €
Raquette Bonninateuse	400 €	Banquet de Montgamé	300 €
		Coopérative scolaire de l'Ecole Elémentaire	3 000 €
		Coopérative scolaire de l'Ecole Maternelle	1 400 €
		Réseau d'aide des Ecoles	500 €

BUDGET DU C.C.A.S. 2020

Il s'élève en recettes et en dépenses à 16 840,00 €. Les dépenses sont affectées à des secours d'urgence de manière ponctuelle pour soutenir des Vouneuillois dans le besoin. Une demande doit être déposée en mairie par l'intermédiaire de l'assistante sociale.

Les dépenses correspondent aussi à la gestion de la banque alimentaire intercommunale, au financement des coupons loisirs pour les activités des jeunes, au repas annuel ou aux colis de Noël pour les personnes de plus de 70 ans.

Les recettes proviennent, pour l'essentiel, du budget principal de la commune de Vouneuil (4 990,00 €) et des participations des communes adhérentes aux frais de gestion de la Banque Alimentaire.

BUDGET DU SERVICE TRANSPORT 2020

Il est équilibré en recettes et en dépenses à 22 885,20 €. Les dépenses comprennent essentiellement l'entretien du bus, la rémunération du personnel de conduite et d'accompagnement et le carburant.

Les recettes proviennent du budget principal de la commune de Vouneuil, des participations du Grand Châtellerault et des familles.

Impôts locaux

Le Conseil Municipal a choisi de ne pas augmenter la part communale des taxes foncières et d'habitation pour 2020 :

- Taxe d'habitation 17,06 %
- Taxe sur le foncier bâti 19,43 %
- Taxe sur le foncier non bâti 51,77 %

En raison de la crise sanitaire, Les Globes Trotteuses (250 €), Les Trotteurs du Pinail (200 €) et les Anciens Combattants (400 €) ont demandé l'annulation de leurs subventions 2020 et le Club de l'Amitié (600 €) et GEREPI (600 €) ont suggéré une diminution de moitié. Les subventions exceptionnelles ne seront pas versées du fait de l'annulation des manifestations correspondantes.

Vie Scolaire

Calendrier scolaire 2020-2021 Zone A (Académie de Poitiers)

Rentrée des élèves	Lundi 1er septembre
Vacances de Toussaint	Du samedi 17 octobre au dimanche 1er novembre
Vacances de Noël	Du samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier
Vacances d'hiver	Du samedi 6 février au dimanche 21 février
Vacances de printemps	Du samedi 10 avril au dimanche 25 avril
Vacances d'été	Mardi 7 juillet

À noter : les vacances débutent le vendredi après les cours.

La reprise des cours a lieu le lundi matin.

Cette année nos écoles accueillent :

Ecole Maternelle du Jardin d'Images

	Clara BRENET	Emmanuelle CALMETS	Marjorie QUETIL	Pascale PELLETIER	Total par niveau
TPS	7				7
PS	11	19			30
MS			17		17
GS			5	22	27
Total par classe	18	19	22	22	81

L'équipe d'ATSEM est composée de Mesdames Christelle POUPAULT, Chantal PECAUD, Aurélie AUGAY, Estelle RICHARD et Camille BOUTROT.

Ecole Élémentaire Marcel Pagnol

	Aurélie MERLIÈRE	Carole LAMOUREUX	Agnès THOREAU	Karine BONTÉ	Murielle CARME	Cécile VARANNE	Cyrille GABORIAUD	Total par niveau
CP	22	13						35
CE 1		10	17					27
CE 2			7	25				32
CM 1					24	13		37
CM 2						11	26	37
Total par classe	22	23	24	25	24	24	26	168

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) est composé de : Mme Isabelle SECACHE, psychologue scolaire, Mme Brigitte TRICOCHE « maîtresse E » (aides à dominante pédagogique) et Mme Christine RUIZ GUINOT « maîtresse G » (aides à dominante rééducative).

Services périscolaires et tarifs payables au Trésor Public

L'accueil périscolaire (garderie) :

Forfait 1,80 € le matin et 1,80 € le soir (facture mensuelle).

La municipalité a mis en place la gratuité de 15 minutes après la classe, (16h30 à 16h45) afin de permettre aux parents de récupérer leurs enfants dans les 2 écoles.

Le transport scolaire depuis et vers les hameaux :

Facture trimestrielle de 34,60 € par enfant (engagement annuel).

Le restaurant scolaire :

Enfant 3,10 € le repas - Adulte 5,25 € le repas (facture mensuelle).

Le montant minimum pour que la Trésorerie déclenche une facturation est de 5 €.

Par conséquent, vous ne recevrez votre facture que lorsque ce seuil sera atteint.

Coupon Loisirs

Le Coupon Loisirs est maintenu. Pour ceux qui ne connaissent pas, le Coupon Loisirs est une aide financière mise en place par le CCAS de Vouneuil sur Vienne pour faciliter l'accès à la pratique culturelle, sportive et au centre de loisirs.

Conditions pour bénéficier du coupon loisirs :

- Résider à Vouneuil-sur-Vienne,
- Adhérer à une association sportive et/ou culturelle, centre de loisirs de la commune, FEPS tennis de Cenon-sur-Vienne et la Raquette Bonnimatoise,
- Destiné aux enfants jusqu'à 18 ans,
- Limité à deux coupons par enfant et par année (pour deux activités différentes),
- Être bénéficiaire de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ou à défaut être admissible au plafond de ressources ci-dessous :

Plafond des ressources 2018 :

1 Enfant	25 093 €
2 Enfants	30 884 €
3 Enfants	36 675 €
Au-delà	+ 5 791 € par enfant

Montant de l'aide :

Montant de l'activité	Montant de l'aide
30 € à 60,99 €	16 €
61 € à 91,99 €	31 €
92 € et plus	46 €

Pour que votre demande soit traitée, merci de nous retourner les justificatifs suivants :

- pour les familles ayant des enfants de plus de 6 ans : attestation d'ouverture de droit de l'Allocation Rentrée Scolaire,
- pour les familles ayant des enfants de moins de 6 ans : dernier Avis d'Imposition.

Les accueils de loisirs

⇒ Accueil 3-6 ans - Le P'tit Prince :

- tous les mercredis (hors vacances scolaires), vacances d'hiver et du mois de juillet : accueil à l'école maternelle de Bonneuil-Matours.

• Vacances de Printemps, Toussaint et du mois d'août : accueil à l'école maternelle du Jardin d'Images de Vouneuil-sur-Vienne.

Pour tout renseignement, contacter Katia ALBERT au 06 07 24 22 67 ou par mail : asso.lepetitprince@outlook.fr

⇒ Accueil 6-11 ans - ADELE :

Afin de favoriser l'accessibilité aux loisirs pour tous, les animateurs diplômés accueillent les enfants :

- sur les périodes scolaires, les mercredis de 7h30 à 18h30, ou 1/2 journée avec ou sans repas (sur le site de Bonneuil ou de Vouneuil).

• pendant les périodes de vacances scolaires, tous les jours de 7h30 à 18h30. De nombreuses activités seront proposées avec des thématiques (jeux traditionnels, grands jeux, sorties, activités manuelles...)

Ouverture sur les 2 lieux d'accueil les mercredis et vacances scolaires : Ecole élémentaire Maurice Fombeure à Bonneuil-Matours et le Village vacances les Chalets de Moulière à Vouneuil-sur-Vienne.

Vie de la commune

Aucun transport ne sera mis en place sur les communes pour récupérer les enfants.

Les dossiers d'inscriptions 2020-2021 sont en ligne sur le site internet.

Pour tout renseignement, contacter la Ligue de l'Enseignement au 05 49 38 37 46 ou 07 70 38 59 17

ou par mail : adele@laligue86.org

→ Accueil 11-17 ans - MJC :

Accueil les mercredis et vacances scolaires principalement à Bonneuil-Matours et sur projets à Vouneuil-sur-Vienne (local Jeunes à l'Espace Couleurs) et Availles-en-Châtellerault (salle des associations ou espace René Descartes).

Pour tout renseignement, contacter la MJC

Les petites rivières PUISSESSAU Sidney,

Responsable Secteur Jeunes au 07 68 89 19 84

ou par mail : secteurjeunes86@gmail.com

Site internet : <https://www.mjclespetitesrivieres.fr/>

Travaux bâtiments communaux



© Mairie

Les travaux engagés avant les élections ont été suivis par les nouveaux membres de cette commission.

Le dojo (salle de judo), qui ne répondait plus aux normes, a été démolie et à cette occasion, nous avons découvert que ce bâtiment contenait de l'amiante, ce qui a nécessité un traitement spécifique. A la place de ce local, il va être créé un espace enherbé.



© Mairie

La toiture de la salle Parme, Espace Couleurs, a été aussi refaite pour un montant de 12 110 € TTC.

Nos Projets de travaux les plus urgents :

- Des travaux d'isolation phonique et thermique, avec le concours de fonds du département dans le cadre de l'Activ Flash, vont être réalisés. Il s'agit de changer certaines portes et fenêtres de la salle des fêtes, du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés) de l'école maternelle et des vestiaires du foot.
- Toujours dans le cadre de la maîtrise d'énergie, une étude est engagée avec le Grand Châtellerault, pour procéder à l'isolation du magasin « Vival » et du salon de coiffure « Expérience » (bâtiments communaux).

Accessibilité

Il va être procédé à des travaux de mise aux normes accessibilité des WC publics de la place, de l'accès au local foot/chasse, ainsi qu'à l'entrée principale de la salle des fêtes où un seuil d'accessibilité va être posé.

Dispositif Participation Citoyenne

Depuis quelques temps des habitants de la commune font état d'actes d'incivilité, parfois de vandalisme voire de larcins et encore plus grave, de cambriolages.

Pour combattre ces méfaits, la municipalité de Vouneuil-sur-Vienne, souhaite adhérer au dispositif «Participation Citoyenne».

La participation citoyenne consiste à associer les habitants à la sécurité de leur quartier.

Ce dispositif encourage ainsi la population à adopter une attitude solidaire et attentive : signalement de véhicule ou d'individu suspect, cas d'incivilités, de démarcheur douteux, surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Une réunion publique de présentation du dispositif par la Gendarmerie est programmée le mardi 17 novembre 2020 à 18H30 à la salle des fêtes de Vouneuil-sur-Vienne.



A l'issue de la réunion publique, des habitants seront choisis par le maire, par quartiers sur la base du volontariat comme référent citoyen.

Un protocole sera alors signé entre le maire, la préfète et la commandante de gendarmerie afin de définir les modalités pratiques du dispositif.

Une fois le dispositif « Participation Citoyenne » mis en place, les habitants pourront alerter le référent de leur secteur de tout fait anormal. Ce référent citoyen avisera directement la Gendarmerie afin de permettre, si nécessaire, une intervention plus rapide. Son rôle consistera également à sensibiliser ses voisins aux gestes élémentaires de prévention sur les conseils de la Gendarmerie.

Si la sécurité de la population relève de la responsabilité de l'État, il n'en demeure pas moins que chaque citoyen doit y contribuer.

Travaux de voirie

Prévisions de travaux de voiries pour 2020 :

- Réfection de la route de Pied Sec à Moussais, due à une déformation importante et dangereuse, curage des fossés et remblaiement des accotements (13 582,90 € TTC).
- Route de Moussais à Saint-Cyr : Travaux de sécurisation au niveau des virages de Moussais jusqu'en limite de commune, travaux comprenant : curage des fossés, pose de bordures et caniveaux, poutre de rives pour élargir la route à certains endroits, réfection de la couche de roulement (55 126,82 € TTC).
- Rue Georges Brassens : Réfection de la voie communale et des accotements, gravillonnage d'une petite partie du parking du cimetière (18 133,95 € TTC).

Travaux de voirie Route des 4 Vents

Comme vous avez pu le constater, la route des 4 vents refaite il y a un peu plus d'un an se fissure de manière anormale.

La municipalité et toutes les entreprises qui ont participé à la réfection de cette dernière se rencontrent régulièrement afin de trouver des solutions.

Le 1^{er} septembre dernier, à l'occasion d'un contrôle de l'évolution des fissures, la route a été interdite à la circulation, occasionnant des désagréments pour les usagers.

Cette intervention nous a permis de constater, que certaines entreprises n'avaient pas respecté le cahier des charges qui leur était imposé (produit à employer, dosages, épaisseur, etc.), à l'origine des problèmes rencontrés aujourd'hui.

Bien sûr dans un premier temps celle-ci sera sécurisée et une fois les causes et manquements identifiés, la route sera réparée.

Laurent Massonet, Adjoint à la voirie ainsi que l'ensemble de la municipalité présentent leurs excuses aux riverains pour cet incident.

Installation Antenne Relais 4G

Orange a réitéré sa demande d'installation d'une antenne relais 4G sur notre commune. Le conseil a retenu un emplacement à proximité du terrain de foot. Fin septembre Orange demande de revoir ce projet, pour une installation vers les réserves d'eau. Une étude va être relancée.

Un nouveau directeur à la Résidence La Pierre Meulière

Depuis le 13 juin 2020, c'est Monsieur Baptiste PASCAUD qui a repris la direction de la résidence La Pierre Meulière à la suite de Monsieur Éric PEZENNEC.

Un nouveau directeur au Collège Camille Guérin

Monsieur Pierre ALIX ayant quitté ses fonctions de directeur au collège Camille Guérin, c'est Monsieur Bruno QUINTARD qui a repris la direction depuis la rentrée de septembre 2020.

Départ du Père HERMANN

Le Père HERMANN a célébré sa dernière messe à l'église de Vouneuil-sur-Vienne, le dimanche 23 août.

Nous le remercions de son dévouement, il officiait lorsque le prêtre de la commune ne pouvait le faire.

Arrivé sur Vouneuil, il y a 2 ans, il est parti sur Dangé St Romain. Un nouveau prêtre le remplacera d'ici la fin de l'année.

Médiathèque Saint-Exupéry

Vendredi 20 novembre à 20h

IL ETAIT UNE FOIS,
LA SOIREE PYJAMA...

Enfile ton pyjama, prends ton oreiller et ton doudou et viens écouter les histoires du soir. Pour tous, à partir de 3 ans.
Inscription obligatoire.

Contact : Christine AUTIN 05 49 85 59 64



Banque alimentaire

Suite à la pandémie, nous nous sommes vus dans l'obligation d'annuler la distribution de denrées du mois d'avril. Ne pouvant rester plusieurs mois ainsi, en mai, nous avons servi tous les bénéficiaires de toutes les communes, avec les services de la Fédération Française de Secourisme et de Sauvetage (FFSS). Afin de respecter les gestes barrières, ce sont les employés communaux ou élus des différentes communes qui ont effectué la livraison.

Pour Vouneuil, chaque bénéficiaire a été servi à la porte de la salle des fêtes. A ce jour, la distribution se fait individuellement, sans passage par l'intérieur de la salle.



Fleurissement des pieds de mur

Pour la troisième année consécutive, la municipalité a profité de la distribution des sacs poubelles pour remettre gratuitement, des sachets de graines de fleurs. Pensez à les semer afin d'embellir vos pieds de mur. Grâce à votre participation, nous remarquons ici ou là de belles fleurs oranges dans nos rues.

Nous remercions l'ensemble des habitants qui contribuent à l'embellissement de notre commune.

Nous avons également remis des jalons de repérage, pensez à les mettre en place, afin que nos employés municipaux identifient vos efforts lors de l'entretien des espaces publics.



Commémoration du 8 mai

Le 8 Mai 2020, 75^{ème} anniversaire de la victoire des alliés sur les nazis, un hommage aux victimes de la guerre 39-45 était célébré en respectant les consignes sanitaires. Devant la stèle, des fleurs étaient déposées, offerte par la Municipalité, les Médaillés Militaires, les AC AFN FNACA.

Après lecture par le Maire Johnny BOISSON, de la lettre du secrétaire aux anciens combattants, une minute de silence et de recueillement était observée en souvenir des victimes militaires et civiles de toutes les guerres.



© Mairie

Inscription sur les listes électorales

Il est désormais possible de s'inscrire toute l'année.
Pour voter lors d'une élection,
il faut s'inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent
le 1^{er} tour de scrutin.

Recensement de la population

Une campagne de recensement de la population se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021.

La Municipalité est à la recherche de candidats pour assurer cette mission. Les candidatures (CV + lettre de motivation manuscrite) seront à déposer avant le 6 novembre à la Mairie. Il est recommandé d'être sérieux, rigoureux, connaître la commune et l'informatique.

Les personnes retenues seront formées afin de pouvoir mener à bien cette opération.



RECENSEMENT de la population 2021

www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2020.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie

ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit,
ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2021

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



en partenariat avec votre commune

Ateliers équilibres pour Seniors

Afin de favoriser le « bien vivre à domicile », Habitat de la Vienne a décidé de répondre aux exigences du **label Habitat Senior Services** en proposant **des ateliers équilibre** en lien avec l'EPGV 86. Les ateliers sont entièrement gratuits pour les participants.

Cette animation est proposée aux locataires Habitat de la Vienne âgés de 65 ans et plus de la commune ou des environs, mais également aux habitants de la commune qui souhaiteraient y participer. L'atelier pourra réunir une quinzaine de personnes, pendant 12 séances et sera encadré par une animatrice professionnelle de l'EPGV 86 (spécialisée dans l'activité physique adaptée).

Un protocole sanitaire sera mis en place avec l'EPGV86 pour l'application des mesures barrières préconisées par le gouvernement.

Réunion d'information
lundi 02 novembre 2020 à 11 h
à l'Espace Couleurs.

Inscription et renseignements : Contacter Laure CHABANNE au 05 49 18 55 86 ou l.chabanne@habitatdelavienne.fr
Nous comptons sur vous !

Dispositif Aide à la mobilité

NOUVEAU SUR VOUENEUIL-SUR-VIENNE !

LOUEZ DES CYCLOMOTEURS PRES DE CHEZ VOUS !

Vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer ?

Le Pôle Mobilité Châtelleraudais est une association qui a pour objectif d'accompagner les personnes à trouver des solutions de mobilité. Elle développe sur Châtellerault de la location solidaire, une auto-école sociale et du conseil en mobilité.

Afin de répondre aux besoins de déplacements sur le secteur de Vouneuil-sur-Vienne et alentours, un service de mise à disposition de deux-roues est mis en place depuis novembre 2019 au sein de l'association intermédiaire Action Emploi. Vous pouvez désormais louer des cyclomoteurs à des tarifs solidaires pour des démarches d'emploi ou de formation sur orientation d'un conseiller emploi ou d'un travailleur social. La location est proposée pour une durée de 1 à 2 semaines renouvelables sur 6 mois maximum.

Pour toute information, vous pouvez contacter Action Emploi au 05 49 85 68 76 ou consulter le site internet www.polemobilite86.fr.

Vous cherchez d'autres solutions pour vos déplacements ?

Depuis 2012, le Pôle Mobilité Châtelleraudais a développé du conseil en mobilité. Aujourd'hui, nous vous proposons ce service sur le territoire de Vouneuil-sur-Vienne. Nos conseillers vous accompagneront dans la recherche de solutions au plus près de vos besoins : permis de conduire, achat, transports en commun, co-voiturage, ... Ce service est gratuit et accessible sur orientation d'un conseiller emploi, formation ou travailleur social.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement au Pôle Mobilité Châtelleraudais au 05 49 02 87 40 ou sur le site internet www.polemobilite86.fr

Inauguration Sentier découverte de la Réserve du Pinail



Vendredi 3 juillet, l'association GEREPY inaugurerait officiellement le sentier découverte de la réserve du Pinail en présence des élus et des différents représentants des collectivités territoriales et de l'Etat, dont Madame CASTELNOT Chantal, Préfète de la Vienne et les partenaires du projet.

Venez découvrir 142 hectares de nature, de biodiversité sur notre commune.



La cérémonie des 40 ans de la Réserve du Pinail n'ayant pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire, celle-ci devrait être reportée l'été prochain. GEREPY et l'association des photographes ont mis en place une exposition « photos itinérantes ». Celle-ci a été installée sur la place de la Libération durant l'été dont l'inauguration a eu lieu le 22 juillet. La commune a soutenu le projet à hauteur de 600 €



Vie de la commune

► AG UNAF 86



L'Assemblée Générale de l'Union Nationale des Arbitres de Football 86 (UNAF 86) s'est tenue à Vouneuil le 19 septembre, en présence de Monsieur le Maire.

Ordre du jour : bilan de la saison écoulée, rapport moral, rapport financier, juridique, élection du mandat 2020/2024....



© UNAF 86

Du côté de nos commerçants de Vouneuil-sur-Vienne

« Rosy Shop » Coiffure femmes



© Marie

Parce qu'il ne souhaitait pas arrêter l'aventure commencée par son papa, Jacques POUPAULT, il y a plusieurs dizaines d'années, Alexandre POUPAULT, coiffeur / barbier à Vouneuil-sur-Vienne, a créé un nouveau salon de coiffure. « Rosy Shop » a vu le jour et a ouvert ses portes le 14 Septembre dernier.

Eloise, sa nouvelle collaboratrice, s'occupe exclusivement de la technique femme. Dans un salon superbement décoré, Eloise propose un large choix de prestations avec des produits de qualité.

« Vous recevoir, comprendre et proposer le meilleur dans un cadre chic et rock, confiez vos cheveux à notre experte, mesdames et demoiselles ».

Dans ce même élan et à quelques jours d'intervalle, Radikal hair Shop NANTES a ouvert lui aussi ses portes, dans le complexe AK Shelter situé à Saint Herblain (bar, restaurant, concert...). Vous y retrouverez Tangi, un jeune homme motivé et dynamique aux commandes de cette aventure nantaise.

Et parce qu'on ne s'arrête jamais en si bon chemin, Radikal Hair Shop LA ROCHELLE ouvrira très prochainement animé par Dorian, déjà membre de la famille Radikal Hair Shop.

Contact Radikal Hair Shop Vouneuil Sur Vienne : 05 16 17 78 30
Facebook : Radikal Hair Shop

Contact Radikal Hair Shop Poitiers : 05 16 08 49 36

Facebook : Radikal Hair Shop Poitiers

Contact ROSY SHOP : 05 17 19 92 66

Facebook : Rosy Shop - by Radikal Hair Shop

Contact Radikal Hair Shop Nantes : 02 49 09 51 38

Facebook : Radikal hair shop Nantes

Site internet www.radikalhairshop.com

Cabinet Pierre de lune Magnétiseur énergéticien, coupeur de feu

Mme VIVIER Catherine
06 78 95 29 91
<http://www.catherinevivier.fr>

En cabinet ou à distance. Tout public et animaux. Soin magnétisme énergétique, accompagnement psycho-énergétique, coupeur de feu. Ateliers, conférences et formations.

Notre marché à Vouneuil sur Vienne

Sur notre marché du jeudi matin, « La Boucherie des Délices » charcutier - traiteur est venu rejoindre Nathalie (fromages de chèvres), Samuel (poissonnier) et Alexandre (maraîcher). Ils sont là pour vous servir et vous réserver un bon accueil.



Eaux de Vienne SIVEER

Pour tout savoir de l'eau du robinet

Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.



Combien vous coûte votre eau ?

Depuis 2018, tous les abonnés d'Eaux de Vienne paient leur eau potable au même prix. Quel que soit votre lieu d'habitation, le mètre cube d'eau vous revient à 2,28 € TTC, abonnement compris, sur la base de 120 m³ consommés. L'équité entre les abonnés est ainsi assurée.



Pourquoi boire l'eau du robinet ?

L'eau du robinet coûte jusqu'à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille. 80 % du coût d'une bouteille d'eau à l'achat est consacré à l'emballage et à la commercialisation. Eau du robinet : approximativement 0,0022 € le litre. L'eau du robinet est aussi plus écologique que l'eau en bouteille. La boire permet d'économiser environ 10 kg de déchets d'emballage par an et par personne. Disponible 24 h sur 24, au domicile des usagers, elle ne nécessite pas de transport motorisé.

Maîtriser votre consommation d'eau

Chacun peut, à son niveau, faire évoluer ses habitudes de consommation d'eau afin de ne pas la gaspiller.

Retrouvez nos conseils utiles sur eauxdevienne.fr >

Espace Environnement > La production de l'eau du robinet > Eco gestes.

Vous pouvez également vous abonner à la page Facebook d'Eaux de Vienne et à sa chaîne vidéo You Tube pour avoir accès aux actualités de votre syndicat d'eau et à des conseils pratiques.

La Brigade Mobile de Gendarmerie Départementale à Vouneuil

La Brigade Mobile de Gendarmerie Départementale sera présente sur la Place du marché à Vouneuil-sur-Vienne, le jeudi 19 novembre 2020. Les gendarmes accueilleront la population pour donner des conseils de prévention et renseigner les habitants au plus proche de chez eux.



Voisinage : Rappel des règles de bonne conduite

➤ Plusieurs courriers anonymes sont parvenus en Mairie pour des doléances concernant des problèmes de voisinage ou autres. Nous vous précisons qu'il est compliqué pour Monsieur le Maire d'apporter une réponse lorsque l'auteur est inconnu...

➤ Les occupants et les utilisateurs de locaux privés sont tenus de prendre toute précaution pour éviter d'être à l'origine par eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'une personne ou d'un bien dont ils ont la garde, d'un bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, notamment par l'utilisation d'appareil audiovisuel, de diffusion de son et musique, d'instruments de musique, d'appareil électroménager, par la pratique de jeux non adaptés aux locaux, par des activités occasionnelles, fêtes familiales, travaux de réparation...

➤ Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h.
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

➤ Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens ou ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de dispositif tel que collier anti-aboiements dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.

Rappel : Il est interdit de laisser divaguer des animaux domestiques quels qu'ils soient, de les abandonner et d'attirer des animaux errants avec de la nourriture.

➤ Nous rappelons aux habitants et aux utilisateurs de 2 roues que les rassemblements bruyants, nocturnes ne sont pas autorisés ; ils troublient le repos des habitants.

Vie pratique

Incivilités répétées

Les citoyens et les élus constatent de nombreuses incivilités, spécifiquement des dépôts de déchets sauvages au pied des containers et dans les chemins. Nous vous rappelons que les ordures ménagères et les emballages recyclables sont collectés en porte à porte, chaque semaine par les agents du service des déchets du Grand Châtellerault. De plus des déchèteries sont à votre disposition.

Quelles sont les peines encourues ?

- Abandon ou dépôt de déchets par un particulier : contravention de 2e classe, soit une amende forfaitaire de 68 euros (minorée à 45 euros si paiement rapide, majorée à 180 euros si paiement tardif et au maximum à 450 euros en cas de défaut de paiement ou de contestation), selon l'article R632-1 du Code pénal repris par l'article R.541-76 du Code de l'environnement.
- Abandon ou dépôt de déchets par un particulier transportés en véhicule : contravention de 5e classe, soit une amende d'un montant maximum de 1.500 euros (3.000 euros en cas de récidive) prononcée par un juge, selon l'article R635-8 du Code pénal repris par l'article R541-77 du Code de l'environnement.
- Abandon ou dépôt de déchets par une entreprise : **2 ans de prison et/ou 75.000 euros d'amende**, selon article L541-46 du Code de l'environnement.

Distribution du colis de Noël

En raison de la Covid, le repas du 14 juillet a dû être annulé. En conséquence, la municipalité a le plaisir d'offrir les colis de Noël à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans.

Les élus les distribueront la 3^{ème} semaine de décembre.

Les personnes absentes seront invitées à venir chercher leur colis à la Mairie.

Concert à l'EPHAD de la PIERRE MEULIERE le 22 décembre

Le 22 décembre à 15h, la municipalité offrira un concert de guitare pour les résidents de la Maison de la Pierre Meulière, donné par un artiste local, M. André GUARDIOLA.

Par la même occasion, seront distribuées des friandises.

Rénovons ensemble votre habitat

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'habitat privé, Grand Châtellerault met à votre disposition un accueil unique au sein de la Maison de l'Habitat. Une équipe pluridisciplinaire vous conseille sur les travaux de rénovation de votre habitat ainsi que sur les aides possibles ; subventions, crédit d'impôt, éco PTZ...

Véritable service public offrant des conseils gratuits sur la rénovation de l'habitat.

Contact : **Maison de l'Habitat de Grand Châtellerault, 1 square Gambetta à Châtellerault, du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 ou sur rendez-vous 05.49.93.00.05.**



© Mairie

Permanence de l'Architecte des Bâtiments de France

Vous envisagez des travaux de construction ou d'aménagement sur les communes membres de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais, et votre projet est situé dans un espace protégé en abords de monuments historiques, dans un site, ou bien en site patrimonial remarquable (SPR).

En conséquence, la demande d'autorisation que vous devrez déposer auprès de la Mairie sera soumise à l'avis de l'Architecte des bâtiments de France.

Afin de solliciter des conseils et de connaître les éventuelles prescriptions correspondant à votre projet, vous pourrez la rencontrer, sur rendez-vous, lors de sa prochaine permanence :

- Jeudi 22 Octobre 2020
- Jeudi 26 Novembre 2020
- Vendredi 18 Décembre 2020
- Jeudi 28 Janvier 2021
- Vendredi 26 Février 2021
- Vendredi 26 Mars 2021
- Jeudi 29 Avril 2021
- Jeudi 27 Mai 2021
- Jeudi 24 Juin 2021

à la Sous-Préfecture de Châtellerault
2, rue Choisnin
86100 CHATELLERAULT
Accueil de l'entrée principale

Prise de rendez-vous auprès du secrétariat de l'UDAP de la Vienne
Tel : 05 49 55 63 25 ou 05 49 55 63 27
(du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00)

Octobre rose Perruquier

M. DEMARCONNAY
Jean-Charles, prothésiste capillaire à domicile propose ses services, à Vouneuil-sur-Vienne.

Coiffeur de métier, il est spécialisé dans ce domaine car personnellement touché par cette maladie.

Après avoir suivi une formation de prothésiste capillaire, son but est d'accompagner au mieux les personnes désireuses de garder leur dignité car la perte de cheveux consécutive à la chimiothérapie ou autre, est toujours difficile à appréhender.

Il dispose d'un large choix de perruques et de turbans (cheveux naturels ou en fibre, colorés ou méchés avec différentes coupes possibles).

Son agrément lui permet d'être éligible à un remboursement total ou partiel (selon les modèles).



© Mairie

DEMARCONNAY Jean-Charles, votre perruquier à domicile
06 32 84 32 83

CHARLOTT' s'engage pour Octobre Rose



Charlott' est à nouveau aux côtés d'Octobre Rose pour sa campagne annuelle destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

Du 1^{er} au 31 octobre, pour chaque soutien-gorge acheté sur l'ensemble de la collection (hors promotions), 1€ sera reversé à l'association Casiopeea.

L'année dernière nous avons récolté 21 772€, battreons-nous ce record ?

Charlott' réinvente son soutien-gorge Triangle Eternel Noir spécialement adapté aux femmes ayant subi une opération. Une ouverture au niveau de l'emmanchure permet d'insérer un coussinet ou une prothèse pour s'adapter à tous les besoins.



© Mairie

Charlott' se mobilise à l'occasion d'Octobre Rose et pour chaque soutien-gorge acheté, des fonds seront reversés à l'association Casiopeea.

Les stylistes ont conçus spécialement pour les femmes opérées du sein, un modèle féminin et confortable avec un emplacement permettant d'insérer les prothèses ou coussinets, sans armatures et ouverture devant. Modèle « Spécial Rose » accessible toute l'année.

Charlott' est une marque Française de lingerie et prêt à porter qui s'adresse à toutes les morphologies du 85A au 115G et du 34 au 52.

Mme LEROUX-GAUDINEAU Delphine,
votre conseillère Charlott' dans la Vienne
est à votre écoute au 06 20 22 51 14
ou <https://www.facebook.com/delphine.charlott>

Delphine anime des ateliers à domicile à Vouneuil-sur-Vienne et sur les communes voisines.

Concours du plus beau sapin de Noël



© Mairie

La Municipalité reconduit le concours du plus beau sapin de Noël.

Les décos permettant la maîtrise d'énergie, décos à base de produits naturels, recyclables et de fabrication « maison » seront à privilégier. Il est gratuit et ouvert à tous les résidents ainsi qu'aux commerçants, gîtes, écoles... de Vouneuil-sur-Vienne.

Un bulletin d'inscription sera disponible sur le site internet de la commune ainsi qu'à l'accueil de la Mairie du 1^{er} au 30 novembre, un sapin est offert pour toute inscription.

La remise des prix aura lieu le dimanche 31 janvier 2021.

Décoration de Noël dans notre commune - Avis aux bénévoles !

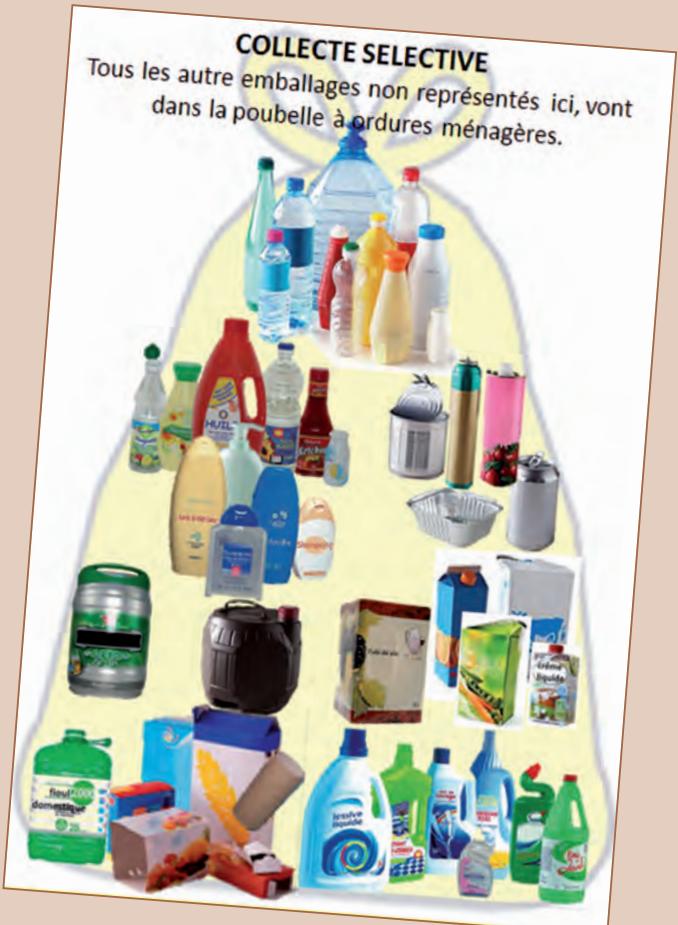
En partenariat avec la Municipalité, et, grâce à Jean Pierre (Vival de Vouneuil) notre commune a été féérique l'an passé. Cette année, afin de préparer un nouveau décor, il est à la recherche de roues de brouettes en bois ; gros pots de fleurs en terre, si vous avez ce genre de choses dans vos hangars... il est preneur ! Amies tricoteuses, il cherche des bonnets de laine, rouges ou verts, aux couleurs de Noël.

Bien sûr, tous les bénévoles désireux de participer sont acceptés. Nous en profitons pour remercier vivement ceux qui ont apporté leur contribution l'an passé. Merci à tous ! Et à Jean Pierre, pour les heures de travail bénévole qu'il donne, pour nous faire rêver dans les rues de Vouneuil et hameaux alentours !



© Mairie

Rappel : Contenu des sacs jaunes



COLLECTE SELECTIVE

Tous les autres emballages non représentés ici, vont dans la poubelle à ordures ménagères.

Nous vous rappelons que les masques de protection sont à jeter dans la poubelle noire.



Retour sur l'été

Tour POITOU-CHARENTES

Le samedi 29 Août 2020, le tour Poitou-Charentes cycliste était de passage à Vouneuil-sur-Vienne. A cette occasion, la commune devait mettre en place des « commissaires-signaleurs » afin d'assurer la sécurité dans les différents carrefours.

17 volontaires ont répondu présents afin d'assister nos 2 conseillers municipaux. Leur présence a permis à la caravane publicitaire et aux coureurs de traverser la commune sans incident.

A l'issue, les bénévoles ont été remerciés par un vin d'honneur.



© Mairie

Soirée festive le 5 septembre avec CONCERT, CINEMA PLEIN AIR et FEU d'ARTIFICE

Plus de 300 personnes se sont déplacées le 5 septembre dernier pour venir découvrir le groupe IARE rock.



© Mairie

Les spectateurs ont pu dîner sur place grâce à l'Association « ASV - association du foot ».

Après le concert a été proposée une séance de cinéma en plein air avec la comédie intitulée « Qu'est qu'on a encore fait au bon Dieu », réalisée par Philippe de Chauveron avec Christian Clavier, Chantal Lauby, Ary Abittan, Medi Sadoun.



La Municipalité vous remercie d'être venus aussi nombreux et remercie tous les participants et les employés, les membres de l'association ASV et le Comité d'Animations pour le prêt de chaises et de tables facilitant la réussite de cette soirée.

© Mairie

Calendrier des manifestations

Novembre

- Samedi 7 novembre / Dimanche 8 novembre - Bourse aux jouets - APE
- Mercredi 11 Novembre - 11h00 - Cérémonie du 11 Novembre - AFN FNACA
- Vendredi 20 Novembre - 20h00 - Il était une fois la soirée pyjama - Médiathèque Saint Exupéry

Décembre

- Dimanche 6 décembre - Marché de Noël - APE

2021

Février

- Samedi 6 février - 20h30 / Dimanche 7 février - 14h30 - Théâtre Populaire Festi Val de Vienne
- Samedi 27 février - Loto - APE

Mars

- Samedi 20 mars / Dimanche 21 mars - Bourse aux vêtements - APE

► La majorité

Nous tenons à remercier les Vouneuilloises et Vouneuillois qui se sont rendus nombreux ce 15 mars 2020 pour voter (61,31% de participation). Merci à tous de vous êtes déplacés, dans un contexte particulier avec la crise sanitaire, démontrant ainsi votre intérêt pour notre commune.

L'ensemble des élus de la majorité vous remercie de la confiance que vous leur avez accordée lors de ce scrutin. Avec 77,34% des voix, nous obtenons ainsi 17 sièges sur 19. Toute l'équipe est très satisfaite ; c'est la pleine reconnaissance des habitants en faveur de notre liste « J'aime Vouneuil sur Vienne » ; c'est le reflet des actions qui ont été faites dans le bon sens depuis ces six dernières années.

On repart donc avec une nouvelle équipe constituée de gens motivés pour s'investir pour la commune. La crise sanitaire a retardé la mise en place du nouveau conseil municipal qui n'a pu se faire que fin mai 2020. C'est avec ferveur et enthousiasme que l'équipe, que vous avez sollicitée par votre expression des urnes, est désormais au travail pour le bien de la commune et de ses habitants.

► L'opposition

Edito équipe Viva'cité

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des habitants qui se sont déplacés massivement pour voter et plus particulièrement les électeurs de notre liste, démontrant ainsi l'intérêt que chacun porte à notre village et à la démocratie, et ce, malgré un contexte difficile de crise sanitaire.

Il s'est déjà passé 7 mois depuis l'élection et le conseil municipal n'a pu être installé qu'en juin.

Nous aurons à cœur au cours de ces 6 prochaines années à travailler avec l'équipe municipale sur l'ensemble des sujets du quotidien.

Du fait de ce contexte difficile, nous serons particulièrement investies dans les domaines de l'enfance et de la solidarité. La crise sanitaire a eu un fort impact sur le quotidien des familles, des personnes âgées, des personnes seules, mais aussi des travailleurs à faible revenus. Nos enfants subissent de plein fouet les difficultés sociales et économiques et il est primordial d'être attentif à leur développement.

L'animation de notre village effectuée par les acteurs majeurs de la commune, tels que les associations, est aussi très importante afin de développer la solidari-

Nous allons poursuivre nos efforts et nos engagements, même si depuis plusieurs années, les subventions sont en constante diminution et que l'Etat transfère de plus en plus de charges aux communes sans contrepartie ni compensation. La crise sanitaire impose également la mise en place de dispositifs et moyens particuliers qui viennent s'ajouter aux dépenses exceptionnelles de notre budget. Notre objectif est de vous satisfaire avec une gestion maîtrisée de notre commune en pensant à nos générations futures.

L'ensemble des élus de la majorité vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et que votre vie au sein de notre commune vous soit la plus agréable.

Notre village, c'est notre avenir, et nous continuons à faire de Vouneuil-sur-Vienne, une commune où il fait bon vivre.

té mais aussi partager des moments de joie et d'épanouissement des uns et des autres. Elle pourrait être renforcée en fédérant l'ensemble des acteurs, municipalité, associations, commerçants locaux autour de projets communs.

Nous vous invitons à rejoindre ces associations qui font tant pour la vie de la cité, car malheureusement sans bénévoles, parfois celles-ci cessent d'exister ou sont dans l'incapacité de mettre en place des actions.

Enfin, nous ne serons pas une équipe d'opposition au sens strict du terme, mais deux personnes motivées qui auront pour objectif d'œuvrer pour le bien-être de tous en travaillant avec l'ensemble des élus et nous ne manquerons pas de proposer nos idées.

Nous sommes à votre écoute et nous relaierons vos demandes auprès du conseil municipal.
Vous pouvez nous contacter directement à
albertisabelle687@gmail.com
et celine03.gandon@sfr.fr

Bien à vous
Isabelle Albert et Céline Bélighaud

Le petit journal

La vie associative

► GEREPI : Réserve Naturelle Nationale du Pinail

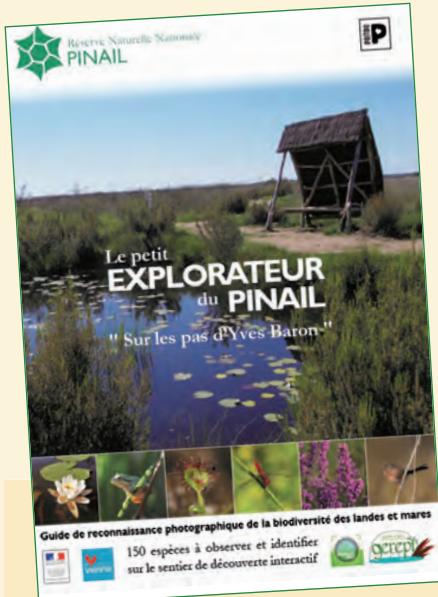
Succès du nouveau sentier de découverte

La visite virtuelle de la réserve a été lancée en mars, en plein confinement, et depuis le mois de mai, les visiteurs affluent pour (re)découvrir le Pinail. Les nouveaux aménagements et les vidéos offrent une nouvelle dimension fortement appréciée, d'autant que le site est en accès libre et gratuit. Les pontons et observatoires facilitent l'observation de la biodiversité et les mini reportages dévoilent la vie de la réserve, souvent insoupçonnée.

A vous de vivre l'expérience !



Parution d'un guide de reconnaissance photo des espèces du Pinail



La Réserve du Pinail au cœur de Vouneuil

Libellule, cerf, oiseau, orchidée... ont investi la place de la Libération tout l'été à l'initiative de GEREPI et Objectif Nat'. Réunissant naturalistes et photographes, ces deux associations de la commune ont proposé une exposition photo des plus belles facettes de

la Réserve afin de marquer le 40^{ème} anniversaire de sa création. La fête prévue à cette occasion a dû être reportée à l'été 2021 où vous pourrez notamment revoir ces magnifiques photos.



Exposition photo des 40 ans de la réserve du Pinail © J-G Couteau

Avec ce nouveau livret, apprenez à identifier 150 espèces d'animaux, plantes et champignons facilement observables sur le sentier de découverte. Un format de poche indispensable pour vos balades sur le Pinail. En vente au tabac-presse FITOUR ou auprès de GEREPI : 5 €

Hommage à Yves Baron sur la Réserve naturelle du Pinail

Yves Baron fut un infatigable homme de terrain qui contribua grandement à valoriser les richesses botaniques de la Vienne et du Poitou-Charentes. Il fut le principal inspirateur et grand artisan de la création de la Réserve naturelle nationale du Pinail en 1980. Quoi de plus naturel donc que de lui rendre hommage en ce lieu si emblématique après sa disparition quarante ans plus tard... Les associations naturalistes, certains

acteurs locaux et la famille d'Yves Baron se sont ainsi réunis le 19 septembre 2020 pour lui rendre hommage.

Cet hommage a été immortalisé par la pose d'une plaque commémorative marquant l'entrée de la Réserve naturelle du Pinail. Et le guide d'identification des espèces du sentier de découverte nouvellement paru porte également en son nom cette reconnaissance « Sur les pas d'Yves Baron ».



Contact : Kévin LELARGE, 07 83 67 74 46 - kevin.lelarge@reserve-pinail.org

© Gerepi

► Secteur Jeunes

Ensemble malgré la Covid !

Cet été, le Secteur Jeunes a rouvert ses portes après de longs mois d'absence dus à la situation sanitaire. Les jeunes ont pu profiter des activités proposées, dans le respect des mesures de protection et des gestes barrières.

Deux séjours ont été organisés, deux mini-camps, et trois chantiers loisirs. Cette année, les animateurs ont fait découvrir aux jeunes notre région : séjour dans un gîte équestre à Villenon, semaine sportive au CPA Lathus, vtt bivouac, mini-camp linguistique à Civray,...

Une fois de plus les chantiers loisirs ont attiré du public, montrant l'intérêt et l'implication des jeunes dans leurs communes : collecte de vêtements à Bonneuil-Matours, réalisation d'un hôtel à insectes à Vouneuil-sur-Vienne et débarras d'une ancienne salle des fêtes à Availles-en-Châtellerault.

Au total une trentaine de jeunes ont participé aux différents séjours et activités organisés pour l'été 2020.

Vient maintenant le temps de la préparation des vacances d'octobre.

Deux projets sont prévus sur le thème de l'égalité hommes-femmes : un séjour court-métrage à Poitiers en collaboration avec 5 MJC de la Vienne, et un projet Slam avec la MJC Les Renardières et Mademoiselle Suzanne.

Le programme des vacances sera bientôt disponible !



© Secteur Jeunes

Contact : Sidney PUISSESSAU 07 68 89 19 84

► Festi Val de Vienne

Le Théâtre populaire pictave à Vouneuil

Sous réserve

L'association Festi Val de Vienne accueillera sous réserve, le Théâtre Populaire Pictave **le Samedi 6 février à 20h30 et dimanche 7 février à 14h30, à la Salle des Fêtes de Vouneuil-sur-Vienne**. Ces deux représentations conditionnées par le contexte de crise sanitaire liée au Covid-19 pourraient être reportées ou annulées.

Le Théâtre Populaire Pictave interprétera la comédie romantique, « **la chieuse** » jouée par 8 comédiens pour le plus grand plaisir du public.

Fous Rires et divertissement garantis, cette comédie, pleine d'humour et de fantaisie signée Jean Franco, réserve au public 1h45 de péripéties, de rebondissements de quipropos dans le pur style du théâtre de boulevard.

Ces représentations organisées par les bénévoles de l'association Festi Val de Vienne depuis 12 ans offrent une mise en scène et des décors de qualité.

Au cours de la représentation, des lots sont à gagner.

Une partie des recettes est reversée au profit d'une association caritative.

Infos Pratiques
Entrées : 9 €
Gratuit
pour les moins
de 12 ans

Informations
Billetterie -
Réservations
05 49 85 12 66 -
06 16 82 74 73



Contact :
Didier Thénault-Guéris,
06 16 82 74 73

► Association Sportive de Vouneuil

L'association Sportive de Vouneuil sur Vienne a été créée en 1946. Depuis sa création elle continue à œuvrer envers les plus jeunes jusqu'aux seniors avec des éducateurs formés pour découvrir l'apprentissage et la pratique du football afin de jouer en prenant du plaisir.

Aussi le club et les éducateurs jouent un rôle très important auprès des enfants car ils relaient les familles et l'école dans la transmission des valeurs éducatives dont les principales sont la politesse, le respect de soi, des autres, des biens et la convivialité au sein d'un groupe.

Cette année nous avons deux équipes seniors qui évoluent en 4^{ème} et en 6^{ème} division, elles sont entraînées et encadrées par François GUILLEMOT et Yann LE DREAU. Les entraînements ont lieu le mardi et le vendredi à partir de 19 h, les matchs le dimanche après midi.

Si vous avez besoin de renseignements et souhaitez nous rejoindre vous pouvez contacter :

*Mr GUILLEMOT François au 06.12.27.59.92
Mr LE DREAU Yann au 06.81.25.35.23*

Concernant les jeunes nous sommes en entente avec le club de Bonneuil-Matours, pour les catégories U 6 - U 7, U 8 - U 9, U 10 - U 11 et U 12 - U 13.

Les entraînements ont lieu le mardi soir, mercredi après midi et le jeudi soir en fonction des catégories.

Les matchs se déroulent le samedi matin ou après-midi.

*Nous invitons tous les enfants qui veulent découvrir et pratiquer le football à contacter :
Mr GAUD Jean Louis (coordinateur) au 06 64 20 44 51
Mr POIDEVIN Bruno au 06 36 14 04 60*



Aussi pour le bon déroulement et la continuité du football cette saison, l'A.S.V. a établi un protocole sanitaire qui a pour objectif de contribuer efficacement à l'intérêt de la santé publique, de la réduction du risque de propagation du virus COVID 19 et la préservation de la sécurité sanitaire et sociale de tous.

Ce protocole est consultable au panneau d'affichage du stade.

Merci de venir encourager nos équipes de jeunes le samedi et seniors le dimanche.

Le bureau de l'A.S.V

► Association des Laboureurs de Montgamé

En raison de la crise sanitaire et des incertitudes qui en découlent, l'association vous informe de l'annulation du **Banquet de Montgamé** du mois de Février 2021.

Bien entendu, nous serons de retour pour le banquet de 2022, selon l'évolution du COVID19 et les restrictions qui en découleront.

► Action Emploi



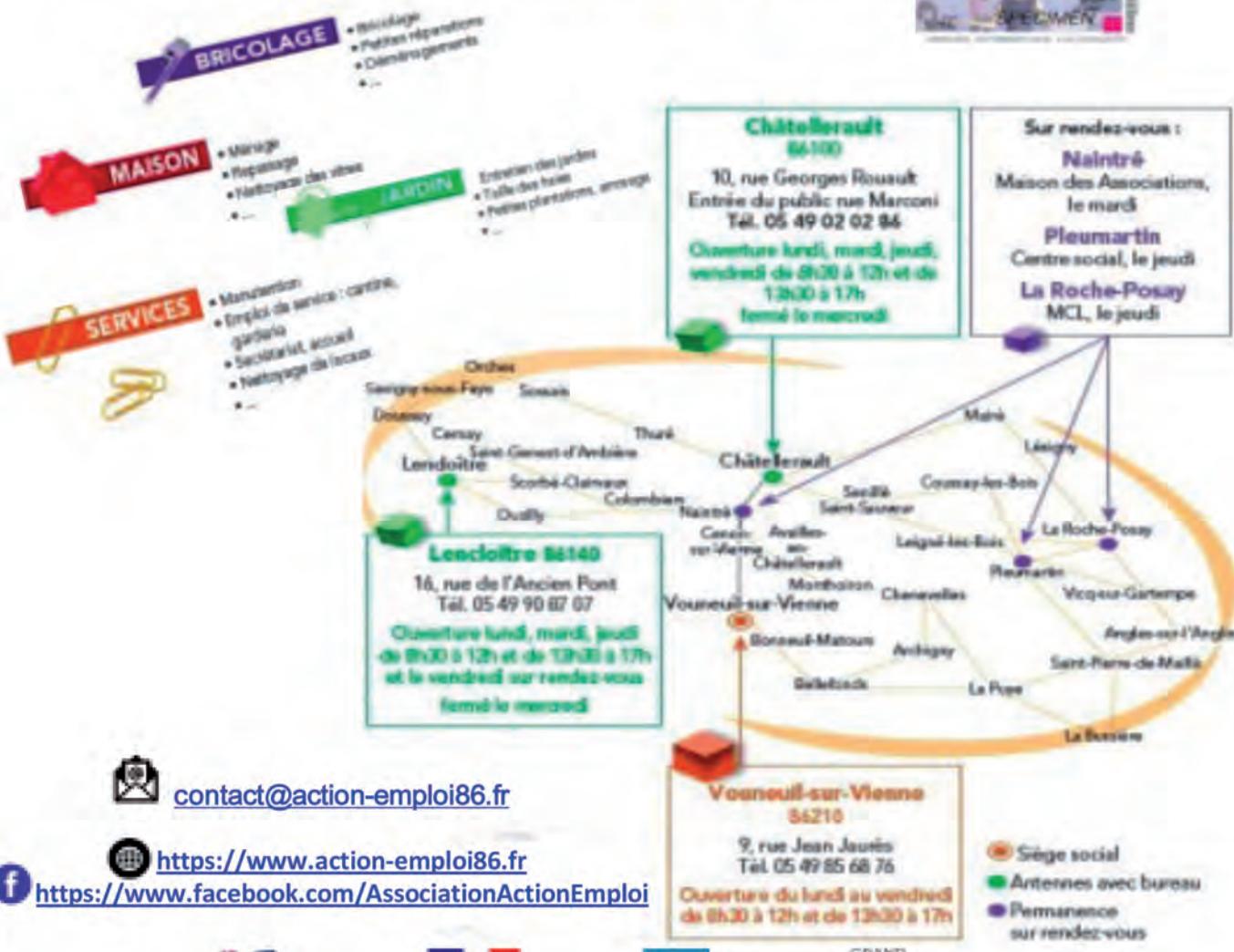
ACTION EMPLOI vous propose en fonction de vos compétences :

- Des missions ponctuelles ou régulières rémunérées auprès de particuliers, associations, collectivités, entreprises.
- Un suivi personnalisé de votre parcours.

Vous recherchez du personnel !

ACTION EMPLOI vous propose :

- La personne avec les compétences nécessaires pour répondre à vos besoins
- De se charger de toutes les formalités administratives : contrat de travail, salaires, bulletin de paie, charges sociales...
- De recevoir une facture mensuelle correspondant à vos demandes
- Pour les particuliers réduction ou crédit d'impôt jusqu'à 50% (selon loi de finances en vigueur)
- Possibilité de nous régler par chèque, virement ou avec les CESU Préfinancés



contact@action-emploi86.fr



<https://www.action-emploi86.fr>



<https://www.facebook.com/AssociationActionEmploi>



J'habite Vouneuil-sur-Vienne

Nouvel arrivant sur la commune, venez en mairie pour connaître toutes les informations utiles.
La mairie vous accueille : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h et 14h-17h30, mercredi 8h30-12h, samedi 9h-12h (fermé le samedi en juillet et août)
05 49 85 11 48.

Fermeture Mairie samedis

En raison des jours fériés, la mairie sera fermée les samedis 31 octobre, 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021.



MAIRIE DE VOUNEUIL-SUR-VIENNE

Tél : 05 49 85 11 48 / Télécopie : 05 49 85 96 17
Messagerie : vouneuil-sur-vienne@departement86.fr
Directeur de la publication : Johnny Boisson

► HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h et 14h-17h30, mercredi 8h30-12h, samedi 9h-12h (fermé le samedi en juillet et août)
05 49 85 11 48

Médiathèque : mercredi 10h-12h / 14h-18h, vendredi 15h-18h30, samedi 10h-12h30 - 05 49 85 59 64

La Poste : mardi au vendredi 14h-16h30 - 05 49 85 11 16

Assistante Sociale : mardi matin à l'Espace Couleurs sur rendez-vous au 05 49 21 38 51

Mission Locale : mercredi toute la journée à l'Espace Couleurs sur rendez-vous au 05 49 20 04 20

Horaires déchèterie Bonneuil-Matours : lundi et jeudi 14h-18h, mercredi / vendredi et dimanche 9h-12h, samedi 9h-12h et 14h-18h
05 49 21 25 07